

Mardi 5 juillet 2022

## Soutien financier de la Ville de Rouen au Pôle d'Accueil violences intrafamiliales (PAVIF)

Lors du Conseil Municipal du 27 juin dernier, la Ville de Rouen a financé à hauteur de 17 000€, dans le cadre d'une subvention aux associations, l'ouverture du standard du PAVIF à temps complet. Ce dispositif est déjà mis en place.

*Pour Nicolas MAYER ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités, Laura SLIMANI, Adjointe au Maire en charge notamment de la Lutte contre les Discriminations, Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire à la Tranquillité Publique en charge de la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes, Manuel LABBE, Adjoint au Maire en charge de la Vie associative et Chloé ARGENTIN, Conseillère municipale déléguée en charge de la Lutte contre les discriminations : « A travers cette subvention, notre ville contribue à sa mesure à une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences et de leurs enfants sur notre territoire. Il est en effet fondamental de pouvoir répondre rapidement et qualitativement aux femmes qui demandent de l'aide, de pouvoir les écouter, les accompagner et les orienter vers les professionnel.le.s les plus à même de répondre aux problématiques rencontrées. La qualité du premier accueil est une condition sine qua non de la protection des femmes victimes de violences. C'est le sens de cette subvention, et c'est pourquoi un engagement renforcé de toutes les institutions est nécessaire, à commencer par l'Etat et le Département, pour faire reculer durablement les violences et mieux protéger les femmes. À Rouen, nous continuerons à œuvrer en ce sens ».*

Cette subvention a été accordée au CAPS qui gère le secrétariat du Pôle d'Accueil violences intrafamiliales (PAVIF). Si l'accueil téléphonique existait, il ne se faisait que 4 matins par semaine. Ce financement permet d'élargir aux après-midis. L'ouverture est donc ouvert tous les jours, du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H00.

Pour rappel, le PAVIF est un regroupement de 3 associations dont l'objet est d'accompagner les femmes dans leur parcours de sortie des violences. Le projet est porté par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF), le Comité d'Action et de Promotions Sociales (CAPS) et par l'Œuvre Normande des Mères (ONM) associations qui ont mutualisé leur expertise au sein de ce lieu unique situé au 19 rue Armand Carrel.



Plusieurs missions sont donc assurées par le PAVIF afin de permettre une prise en charge globale des victimes. :

- Des entretiens juridiques sont assurées par les juristes du CIDFF (information sur le dépôt de plainte, les procédures de séparation, garde d'enfants, informations relatives aux titres de séjour etc...) ;.
- Un accompagnement vers des solutions d'hébergement et de relogement est proposé par les travailleuses sociales du CAPS ;
- Des entretiens d'écoute pour les femmes victimes de violences sont assurés par les éducatrices spécialisées de l'ONM ;
- Un accompagnement des enfants co-victimes est proposé dans le cadre de « Mots pour Maux » (éducatrices jeunes enfants de l'ONM).

Le PAVIF est également un lieu de 1<sup>er</sup> accueil et est donc habilité à effectuer des demandes de mises à l'abri en cas de besoin auprès du SIAO.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53